

La retraite a besoin d'être repensée

«Les personnes retraitées gagneraient à s'engager non seulement dans le cadre familial, mais également dans la vie sociale», explique Christian Bonvin, ex-président de la Fédération valaisanne des retraités.

Texte: Camille-Angelo Aglione

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) a été créée en 1946 pour garantir aux personnes âgées et à leurs survivants le minimum vital nécessaire. L'âge de 65 ans fut alors adopté. Aujourd'hui, l'évolution démographique amène une partie croissante de la population à se poser des questions sur notre système de retraite.

«Beaucoup de gens croient qu'en quittant son emploi, une personne retraitée doit se retirer de tout. C'est absurde» souligne Christian Bonvin, ex-président

de la Fédération valaisanne des retraités. Lui-même plaide à la fois pour que les personnes retraitées assument des responsabilités aussi bien dans le cadre privé que dans la vie publique, et pour que les autorités intègrent les 60-75 ans dans tous les projets politiques qui les concernent.

L'étude Bien vivre sa retraite avec les autres, menée dans le cadre du projet VIVRA sous la direction de Farinaz Fassia Recrosio (UNIL, UNIGE, UNINE, HES-SO), confirme que l'engagement bénévole des 65 ans et plus mobilise

non seulement des compétences antérieures, mais contribue aussi directement à la qualité de vie et à la cohésion sociale. D'autres études indiquent que les retraité·e·s actif·ve·s bénévolement se portent mieux que leurs pairs non engagé·e·s.

Toutefois, limiter l'engagement des aîné·e·s au bénévolat serait réducteur. Comme le rappelle Christian Bonvin, «ils ou elles ne

Engagement bénévole à un âge très avancé

Deux brèves questions à Simone Gretler Heusser et Mario Störkle, qui ont lancé une recherche dans ce domaine à la Haute école de Lucerne (HSLU).



Quel est l'objet de votre étude et en quoi est-elle importante?

Simone Gretler Heusser: «L'étude en cours s'intéresse à l'engagement bénévole des personnes très âgées (les plus de 80 ans y étant définis comme «très âgé·e·s»). Nous examinons le point de vue des bénévoles, à savoir le sens du bénévolat à leurs yeux, les perspectives ainsi offertes et les lieux de prédilection pour un tel engagement. Nous interrogeons également les organisations qui coordonnent et placent les béné-

voles. Nous visons ici à savoir si elles ont défini des pratiques spécifiques pour la collaboration avec les bénévoles avancé·e·s en âge.»

Quelles sont vos premières conclusions?

Mario Störkle: «Les bénévoles très âgé·e·s considèrent leur engagement comme porteur de sens. Les organisations faisant appel à eux voient également leur implication active comme une chance. Mais force est de constater qu'à la différence du monde

professionnel par exemple, les directives portant sur la gestion des départs (offboarding) font très souvent défaut dans ce contexte. Les discussions prévues lors d'ateliers montreront s'il y a lieu de combler ce vide, et de quelle manière.» ■



Pour en savoir plus

La fondation Age-Stiftung encourage l'engagement bénévole des personnes âgées. Concept: Silvan Wittwer, Age-Stiftung.

doivent pas seulement faire, mais aussi participer aux décisions», soulignant que leurs compétences ne peuvent se réduire aux seules tâches d'exécution ou de soutien. Dans différents cantons, des conseils de seniors permettent l'élaboration de projets politiques pour mais aussi – et surtout – par les aîné·e·s.

Le vieillissement démographique met en péril l'équilibre entre cotisant·e·s et rentier·ère·s. Or repousser l'âge de la retraite aboutirait à priver la société d'une ressource sociale, culturelle et citoyenne considérable, comme le rappellent Christian Lalive d'Epinaï et Stefano Cavalli (2007, p. 42).

Il ne s'agit donc pas seulement de «donner quelque chose à faire» aux seniors, mais de les associer aux décisions qui les concernent. Une politique pensée avec les seniors plutôt que pour eux offre une voie durable: faire de la retraite non pas un retrait, mais un engagement autrement – au bénéfice de toute la société. ■

Pour en savoir plus



Recrosio, F. F., Cesari Lusso, V., Müller Mirza, N., Repetti, M., Iannaccone, A., et al. (2023). Bien vivre sa

retraite avec les autres. Engagements, compétences et qualité de vie à l'ère du lifelong learning (Projet VIVRA). Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel & HES-SO Valais-Wallis.

Lalive d'Epinaï, C., & Cavalli, S. (2007). Le vieillissement à l'épreuve du sens. Regards sur les aînés d'aujourd'hui. Genève: Médecine & Hygiène.



1^{er} Prix: Nikki Gysin (sur la photo) et Muriel Vangopoulou
Photo: Barbla Rüegg

Le 4 septembre, la remise du Prix GERONTOLOGIE CH 2025 a eu lieu dans le cadre de notre 6^e colloque spécialisé.

Le prix de reconnaissance récompense des travaux scientifiques de fin d'études dans le domaine de la vieillesse qui se distinguent par un caractère particulièrement innovant et un lien étroit avec la pratique.

Les trois travaux gagnants de cette année sont:

1^{er} Prix: Nikki Gysin & Muriel Vangopoulou pour le travail «Ergotherapie in der Palliative Care: Empfehlungen zur Unterstützung von Ergotherapeut:innen für eine optimale Versorgung der Klient:innen»

2^{ème} Prix: Paolo Martinelli pour le travail «Projet AfricAging: Exploration des perspectives profanes du vieillissement réussi en Suisse, au Maroc et au Togo – Un regard sur les influences culturelles et sociétales au prisme d'une approche critique du bien vieillir»

3^{ème} Prix: Brigitte Schnieper pour le travail «Persönliche Musik für Bewohner der Demenzstation»

Toutes nos félicitations aux gagnant·e·s!



Appel à candidatures

L'appel à candidatures pour 2026 est lancé – Le délai de soumission pour les travaux acceptés en 2025 est fixé au 15 mars 2026.

À la page 24, Paolo Martinelli présente son travail. Vous en saurez davantage sur les autres travaux primés dans le prochain numéro de ce magazine.